

basse. Songez en effet qu'il ne faut pas seulement compter avec les moines résidents, propriétaires effectifs des biens théoriquement possédés par la totalité de l'ordre et désignés sous le nom peu équivoque de *vihāra-svāmin*. Les frères errants avaient encore le droit de s'y arrêter au passage, au moins pendant quelques jours, et les peines les plus terribles attendaient dans les enfers les religieux sédentaires qui se seraient montrés inhospitaliers⁽¹⁾. L'entretien d'un aussi vaste établissement exigeait d'autre part un nombreux personnel inférieur, gens de métier ou domestiques. Ceci n'est pas une pure supposition : Yi-tsing avoue l'existence de serviteurs des deux sexes, et nous voyons Song Yun et Houei-cheng faire aumône aux grands couvents de Manglaor et de Pêshawar de « deux esclaves chargés à perpétuité d'arroser et de balayer », — marque de charité assurément peu banale, mais non point sans doute exceptionnelle de la part des pèlerins tant indigènes qu'étrangers⁽²⁾. Cela faisait bien du monde à loger et l'on conçoit que les maisons d'habitation se soient élevées un peu partout où le coteau offrait un espace plan ou se prêtait à l'établissement d'une terrasse artificielle. Enfin, n'y aurait-il eu au total qu'une centaine de moines, il va de soi que les dispositions prises au début pour une trentaine d'entre eux ne pouvaient suffire pour le double ou le triple de ce nombre. Rouvrirons-nous la malodorante question des arrangements sanitaires? Le Dr Bellew⁽³⁾ a encore noté sur les pentes

⁽¹⁾ Sur les lois de l'hospitalité monastique, cf. la section VIII du *Cullavagga*, commentée par le *Divyāvadāna*, XXIII (p. 336), FA-HIEN (p. 44) et YI-TSING, *Record*, p. 64 et 194-195. — D'après FA-HIEN (p. 29), la règle dans les couvents de l'Udyāna était d'hospitaliser les *bhikṣu* étrangers pendant trois jours, après quoi on les priaient d'aller chercher fortune ailleurs.

⁽²⁾ Voir YI-TSING, *Record*, p. 194; SONG YUN, p. 411 et 426, et cf. le don d'un

anuga dans l'inscription de Zeïda (A-M. BOYER, *J. A.*, mai-juin 1904, p. 466 et suiv.); Sp. HARDY, *East. Mon.*, p. 310 (d'après les inscriptions de Mihintale, *Anc. Inscript. in Ceylon*, n° 121; cf. *Epigraphia Zeylanica*, n° 1), etc. — M. A. Stein, au cours de ses fouilles dans le Turkestan chinois, a retrouvé les balais qui servaient au nettoyage des sanctuaires de Dandan-Uiliq (*Sand-buried ruins of Khotan*, p. 290 et 378).

⁽³⁾ *Loc. laud.*, p. 128-129.